Saint-Mars du-Désert

actualités

Janvier - février 2017 / n°142

SAINT-MARS-DU-DÉSERT 44

Les plus grandes

REALISATIONS

ne se font jamais seul

2017

SOMMAIRE

03 rétrospective 2016

04 vœux du Maire

10 informations municipales

13 la ville en action

16 retour sur...

18 intercommunalité

19 vivre à Saint-Mars-du-Désert

- 19 - les décorations de Noël
- 20 - enfance Jeunesse
- 21 - vie scolaire
- 22 - vie culturelle
- 23 - vie associative
- 26 - vie économique

26 expression libre

27 contacts / vie pratique

28 agenda

IMPORTANT ! Changement de date pour le dépôt des articles dans le bulletin municipal

Afin d'assurer la bonne réalisation et la qualité du bulletin municipal, merci de prendre note des différentes dates dans le tableau ci-dessous pour les prochains bulletins municipaux.

Tous les fichiers doivent être envoyés en format « .doc » par courriel à ***communication@saintmarsdudesert.fr*** ***avec les photos séparées en format « .jpeg » et de bonne qualité.***

Tous les articles qui arriveront après cette date ne seront pas pris en compte.

Parution du bulletin municipal	Articles à déposer avant le	Diffusion du bulletin
Mars 2017	31Janvier 2017	Début Mars
Mai 2017	31 Mars 2017	Début Mai
Juillet 2017	31 Mai 2017	Début Juillet
Septembre 2017	31 Juillet 2017	Début Septembre
Novembre 2017	30 Septembre 2017	Début Novembre

Directeur de la publication : M^me^ Barbara Nourry, Maire. **Rédaction :** ***La commission communication*** **:** Marie-Laure BRIAND – Françoise DUPAS – Cécile GASSER – Clément LECOMTE – Karine MAINGUET – Joseph ROCHER – Eric VANDAELE.
Tirage : 2 050 exemplaires - **Réalisation et impression :** VAL PG 02 40 75 22 77

Pour se souvenir 2016

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

1 - Exposition des Arts / 2 - Semaine Sans télé / 3 - 80 Ans des Congés Payés / 4 - Semaine du Développement Durable
5 - 75 ans de la JASCM Football / 6 - Prévention routière dans les écoles / 7 - Déplacement du Monument aux Morts
8 - Semaine des Aînés / 9 - Exposition du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale / 10 - Cérémonie du 11 Novembre
11 - Inauguration de l'extension du restaurant scolaire

LES PLUS GRANDES RÉAL

Je vous souhaite, à toutes et à tous, au nom de la Municipalité et en mon nom personnel, une très belle et heureuse année 2017. Le temps passe, les années filent. Quand une nouvelle année commence, on se demande toujours si elle apportera la paix et le bonheur à chacun... Fermez les yeux et faites un vœu !

L'année qui vient de s'écouler a été, il est vrai, parfois difficile. Une nouvelle fois, notre République a été malmenée, violentée, meurtrie.

Mais nos concitoyens ont su se rassembler derrière nos valeurs les plus fondamentales : ***la Liberté, l'Egalité, la Fraternité.*** *Ils ont souhaité montrer aux terroristes qu'ils étaient libres... libres de vivre, de penser, de s'exprimer, d'espérer...*

Saint-Mars-Du-Désert *est bien plus que le regroupement des individus qui la composent. Elle est à la fois* ***Une et Diverse, Humaine, Multiple et Equilibrée.*** *Elle a l'audace de la jeunesse et la sagesse de l'expérience.* ***Elle est un état d'esprit...*** *le nôtre.*

Saint-Mars-Du Désert est forte d'une dynamique de projets, d'une dynamique humaine et d'une dynamique collective. Elle sait s'appuyer sur ses atouts pour avancer, traverser les épreuves et relever les défis.

Saint-Mars-Du-Désert est une ***Commune conquérante,*** *une Commune qui avance*

Cette année, c'est bien la notion de collectif sur laquelle je veux m'arrêter. Faire ensemble, entreprendre, innover pour ***voir loin, large et profond pour notre Commune.***

Je formule le vœu que tous ensemble nous réalisions de grandes choses...

Avec le Conseil Municipal qui m'accompagne, nous croyons à l'engagement au service des autres et à l'intérêt général. Cet attachement à la Commune et à ses habitants, c'est tout le sens que nous donnons au quotidien. Les vœux, c'est l'occasion pour moi de remercier tous les élus et tous les Marsiens que j'ai pu croiser tout au long de l'année.

Je suis née ici et croyez moi, j'en suis fière et je suis fière d'être le Maire de notre Commune ! Comme vous êtes fiers vous aussi d'être Marsiens ! Si je suis si fière et si heureuse de me rendre à la Mairie autant que possible, c'est parce que je sais qu'à chaque jour nouveau, par notre action, Saint-Mars-Du-Désert change et avance. Si notre projet pour la Commune est le VIVRE ENSEMBLE, ***FAIRE ENSEMBLE est également notre méthode*** *de travail. Cela va continuer et je ne changerai pas !*

L'esprit d'équipe pour la Municipalité c'est ***33*** *Conseils Municipaux depuis notre élection et* ***369*** *délibérations votées dont* ***339*** *à l'unanimité. Voilà qui reflète bien l'état d'esprit de la commune.*

La densité de l'année 2016, riche en évènements et en action nous a permis de mieux nous connaître. Mieux nous écouter, mieux nous comprendre pour mieux faire ensemble. C'est le sens que je veux donner à cette nouvelle année 2017, une année charnière pour nous élus car elle correspond à la ***mi-mandat****. Une année pour continuer nos efforts pour tenir nos engagements devant vous et continuer toujours à faire grandir notre belle Commune.*

Une année 2017 que je veux placer sous le sceau du collectif et de l'esprit d'équipe.

ISATIONS NE SE FONT JAMAIS SEUL

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *alors nous élus, nous allons de nouveau et dès le 14 janvier en séminaire de travail réfléchir au Saint-Mars-Du-Demain en nous efforçant de dessiner les contours de notre Commune d'ici à* ***2030*** *dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :*

- *quels équipements publics pour 5000 habitants ?*
- *quelle place pour l'agriculture et le développement économique ?*
- *comment améliorer nos modes déplacements autres que la voiture ?*
- *comment accueillir de nouveaux habitants et maîtriser notre urbanisation ?*
- *comment préserver nos paysages ?*

Des questions et autant de réponses à apporter de manière collective pour, et c'est notre responsabilité, imaginer de manière durable notre territoire : une commune attractive, dynamique où il fait bon vivre. C'est tout l'enjeu du futur ***Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Saint-Mars-Du-Désert.***

Un autre défi à relever sera l'amélioration des déplacements collectifs. Là encore, nous avons des exigences :

• il est plus jamais indispensable que la Commune bénéficie de ***liaisons régulières à haut niveau de service*** *pour rejoindre Nantes surtout dans la perspective de l'ouverture du Lycée de Carquefou.*

Nous lancerons également dans quelques semaines deux groupes de travail pour les habitants volontaires des villages de la Goulière et de la Bérangerie. En effet, il nous faut développer et sécuriser les liaisons douces entre le cœur de bourg et les villages situés le long des routes départementales. Nous allons nous pencher sur ces dossiers cette année de manière méthodique et concertée.

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *nous veillerons tout début 2017 à partager les enjeux de notre territoire avec les agriculteurs qui connaissent nos paysages qu'ils façonnent tous les jours.* ***Des agriculteurs*** *dont nous avons besoin et qui sont* ***notre fierté.***

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *ces enjeux pour la Commune, nous les voulons concertés avec tous les acteurs économiques pour qu'à Saint-Mars-Du-Désert nous puissions aussi bénéficier d'une* ***attractivité économique.*** *Avec la Communauté de Communes nous souhaitons accueillir les entreprises qui souhaitent se développer. Nous étudierons en profondeur le projet de zone d'activités d'intérêt métropolitain dans le* ***secteur de la Jacopière-Ceriseraie.*** *Idéalement située cette zone aura vocation dans quelques années à être une vitrine du développement économique Marsien. Je crois avec conviction et motivation qu'il y a une réelle opportunité à innover et à être inventifs sur cette zone.*

Le Plan Local d'Urbanisme nous permettra également de nous interroger, tous ensemble, sur les prochains équipements publics qui seront indispensables à la Commune et à leur positionnement. Nous le savons tous, il faudra, dès 2017, imaginer dans quelques années et peut-être au début du mandat prochain, une ***nouvelle école*** *en remplacement de George Sand. Où la réaliser, quels terrains réserver ? Des questions auxquelles il nous faudra répondre pour prendre des décisions.*

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *nous allons continuer en 2017 à concerter avec les riverains et commerçants du cœur de bourg pour engager la* ***deuxième phase des travaux*** *qui impacteront le carrefour de l'église, la rue Julienne David et les rues Guillet et Cadaran.*

Cette deuxième tranche nous obligera à de nouvelles démolitions et à de nouvelles contraintes mais nous nous devons de terminer ces opérations et ces travaux.

Nous continuerons en 2017 à imaginer le devenir des îlots de la Poste, de l'ex-pharmacie et de l'îlot Gauthier. En effet, nous avons l'opportunité d'organiser de ***nouvelles opérations urbaines*** *bien intégrées dans notre bourg pour offrir de nouveaux commerces et services et amener une nouvelle offre de logements collectifs notamment pour les seniors. Ces projets se feront en pleine concertation avec les commerçants, la chambre de commerce et les riverains concernés.*

Nous accompagnerons également en 2017 l'aménagement des nouveaux quartiers d'habitat dans le secteur du Bois St Jean, des quartiers conçus en harmonie avec les paysages alentours où nous accueillerons de nouvelles familles.

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *nous lancerons dans les tous prochains jours les groupes de travail pour la réalisation de deux nouveaux équipements pour faire face aux nouveaux besoins de la Commune.*

En matière de petite enfance, 2017 nous permettra de caler au mieux le ***projet de multi accueil*** *pour lequel les discussions avec la CAF ont commencé. Nous positionnerons cet équipement non loin des écoles maternelles pour plus de commodités et nous organiserons un pôle dédié à la petite enfance.*

La salle de convivialité pour la salle Sylvian Désormeaux *sortira de terre en 2017. Comme vous le savez, nous avons pris la décision d'étendre le bâtiment, ce qui permettra d'optimiser au mieux les espaces et facilitera les activités de nos associations. Tous les usagers seront associés à l'élaboration de ce projet.*

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *2017 sera une année pour démarrer les* ***premiers travaux de voirie sur la rue Julienne David*** *avec la réalisation d'un giratoire pour permettre la desserte des nouveaux quartiers.*

Nous maintiendrons également notre enveloppe budgétaire pour nos interventions dans les villages et pour l'entretien de nos voiries communales.

Pour plus de cohérence dans les aménagements, nous étudierons également cette année, l'aménagement de la section de la rue du 3 août 1944 entre le Calvaire et le cœur de bourg.

2017 sera une année où la ***sécurité des Marsiens sera une priorité.*** *La surveillance de la voie publique sera*

privilégiée pour le respect des nouveaux espaces publics que sont la zone bleue et la zone de rencontre. Nous ferons beaucoup de sensibilisation et de pédagogie dans un premier temps, mais il faudra que certaines habitudes changent car les ***stationnements sauvages ne sont plus acceptables.***

Je vous en avais déjà parlé, mais nous étudierons cette année en détail le projet de vidéoprotection car nous déplorons encore trop d'incivilités et de dégradations de biens publics. C'est usant ! Un groupe de travail d'élus va se pencher très concrètement sur ce projet.

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *nous réaliserons dans quelques semaines* ***des aménagements sécuritaires sur l'avenue des Lilas.*** *Des aménagements partagés et choisis avec les riverains. Un travail collectif efficace pour assurer la sécurité dans ce secteur en attendant d'autres aménagements.*

Le temps qui nous fait défaut parfois nous conduira en 2017 ***à définir les contours du projet de Médiathèque.*** *Un équipement que nous souhaitons dédié à toutes les formes d'expressions artistiques autour du livre et des différents médias.* ***Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul,*** *nous allons proposer une démarche innovante et lancer ce projet. Nous inviterons l'ensemble des acteurs concernés à se réunir pour une journée de travail dédiée à ce projet sous la forme d'un* ***forum ouvert.*** *Une belle occasion de bien penser ce projet en amont.*

En 2017 de nouveaux engagements concrets seront pris en ***matière de développement durable :***

- enfouissement de conteneurs à déchets et bornes pour recharge des véhicules électriques dans le cadre des travaux du cœur de bourg
- une ***rénovation énergétique complète de l'espace Malraux*** *pour remplacer la chaufferie et tous les systèmes de climatisation et de ventilation dans une démarche de réduction de 40 % des consommations énergétiques.*
- sensibilisation à l'écologie en lien avec les acteurs du Marais de Mazerolles.
- gestion différenciée des espaces verts et choix de fleurissement approprié.
- projet d'éco-pâturage

Vous le voyez, 2017 verra des actions concrètes et pragmatiques se mettre en place pour que le développement durable soit à la portée de tous et que nous puissions en avoir une traduction visible.

Je formule le vœu que nos ***jeunes Marsiens*** *s'emparent de cette thématique si belle et si porteuse de valeurs pour notre avenir commun par le biais des TAP, du centre de loisirs et du local jeunes.* ***Faire du développement***

durable le pilier de notre projet éducatif du territoire.

Une année 2017 que nous voulons aussi axée sur ***la proximité et le numérique.*** *En effet, le service public local n'a de sens que dans la proximité et la communication avec les habitants. Cette proximité nous la faciliterons cette année par notre* ***nouveau site internet*** *élaboré avec l'aide de notre intercommunalité.*

C'est avec ce même souci de proximité que l'équipe municipale agit pour vous. Un Maire seul n'est rien sans l'équipe qui l'entoure. J'ai la chance d'être accompagné d'élus formidables. Ils sont à l'image de Saint-Mars-Du-Désert : actifs, ouverts, investis. Nous avons à cœur d'être au plus près de vous, sur le terrain.

C'est pourquoi avec une start up locale nous avons imaginé une ***nouvelle application smartphone*** *qui vous permettra d'être informés régulièrement des actualités municipales et des travaux. Agendas des associations, modification d'horaires, signalement de dégradations...* ***des informations quotidiennes utiles à partager entre nous.***

Nous ferons également de 2017 une année pour que tous les Marsiens puissent être informés comme il se doit du ***déploiement du très haut débit et du réseau de téléphonie mobile sur la Commune*** *afin qu'il n'y ait pas une fracture numérique à Saint-Mars-Du-Désert. Le Conseil Départemental a été sollicité en ce sens.*

Dans le courant de l'année, de nouveaux rendez-vous vous seront proposés par la Municipalité au sein des différents quartiers et ou villages. Ils seront l'occasion d'exprimer vos demandes, d'évoquer vos suggestions et de vous orienter vers les services et institutions compétentes.

Pour ce qui me concerne, je mettrai en place tous les mois des ***permanences sur rendez-vous*** *pour toutes les situations particulières.*

Cette année encore nous veillerons tout particulièrement à ne laisser aucun Marsien au bord de la route. Notre action se tournera contre l'isolement et nous assurerons la plus grande réactivité face aux situations d'urgence dans nos logements communaux.

De nouveaux temps intergénérationnels seront organisés pour que dans l'année, les petits et grands Marsiens prennent du plaisir à partager des activités ensemble.

Nos aînés pourront bénéficier des nombreuses animations qui leur sont dédiées pour qu'à Saint-Mars-Du-Désert, on vieillisse heureux !

Parce que les grandes réalisations ne se font jamais seul, *nous aurons bien besoin de nos nombreux bénévoles pour assurer l'ensemble des animations et manifestations qui seront organisées tout au long de l'année 2017 à commencer par la* ***4ème édition du festival St M'Arts de Rue les 8 et 9 juillet 2017.***

Bien évidemment nos rendez-vous culturels habituels nous permettront de nous croiser avec beaucoup de plaisir devant les œuvres de l'exposition des Arts version développement durable ou bien lors des animations toujours aussi originales de la Semaine sans Télé, sans oublier les nombreuses manifestations Culturelles de nos associations locales.

Ces grandes réalisations pour 2017 ont et auront un coût que ce soit en investissement ou en fonctionnement.

Dans quelques semaines nous échangerons sur nos orientations budgétaires et mettrons à jour notre plan pluriannuel d'investissement 2017/2020. Nous prenons

toujours ***le temps de bien analyser nos capacités financières.*** *Tout ne peut se faire en même temps, à nous de mettre des priorités et de coordonner au mieux les investissements du futurs nécessaires à notre territoire.*

C'est pourquoi, ***nous tiendrons une nouvelle fois nos engagements pour limiter autant que possible la pression fiscale sur les habitants et les entreprises*** *et continuer à gérer les finances publiques en* ***« bons gestionnaires » !*** *Nous dépensons ce que nous avons et le recours à l'emprunt est toujours limité aux équipements structurants indispensables à notre Commune.*

Pour des Communes comme la nôtre les solutions passent aussi par les aides et subventions reçues. Pour 2017, les investissements proposés bénéficieront tous de concours financiers, c'est important de le souligner. Je profite de l'occasion pour remercier vivement l'ensemble des financeurs, Etat, Région, Département, CCEG pour leur précieuse aide. Messieurs les financeurs, ne nous abandonnez pas...

Voilà exposés nos projets collectifs que l'année 2017 nous permettra de réaliser tous ensemble... Des vœux 2017 tournés vers cet ***esprit d'équipe Marsien qui fait toute la différence...***

Permettez-moi chers lecteurs, de partager avec vous cette citation ...

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple » Antoine de Saint-Exupéry

Je vous propose en 2017 de faire de ***cet esprit d'équipe notre marque de fabrique.***

Nous savons ici plus qu'ailleurs nous unir, partager, être ensemble...

Nous savons aussi que nous serons meilleurs et plus forts ensemble... les uns avec les autres, les uns pour les autres.

« Si la liberté peut se défendre par les armes, l'égalité par les lois, la fraternité, elle, ne peut vivre et croître que dans le cœur de l'Homme »
Cheikh Khaled Bentounès

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle.

Je vous souhaite une excellente année 2017 !

Barbara NOURRY

Tribune de **Michel MÉNARD** : VŒUX POUR L'ANNEE 2017

Madame, Monsieur,

Avec ma suppléante Elsa Régent-Pennuen, je tenais à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

J'ai toujours plaisir à vous rencontrer lors de mes nombreux déplacements sur les territoires de la circonscription, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux. Citoyens, élus, responsables d'entreprises ou d'associations, nos échanges sont multiples, à l'occasion d'évènements municipaux ou associatifs, ou bien dans le cadre des permanences que j'assure le lundi dans différentes mairies. Vous me faites part de vos projets, difficultés, initiatives, individuelles ou collectives, qui participent au dynamisme de la 5e circonscription.

Vous écouter, relayer vos projets et vos attentes, c'est l'engagement que j'ai pris dans le cadre du mandat que vous m'avez confié.

Vous pouvez compter sur mon total investissement au nom de nos valeurs communes, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, toujours au service du progrès et de la justice sociale.

Très bonne année 2017 à toutes et tous.

Sincèrement,

Michel MÉNARD *Député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique*
Conseiller départemental de Loire-Atlantique

Contact :
Permanence parlementaire
4 rue Léonard de Vinci
44470 CARQUEFOU
Tel: 02 40 68 70 04 – Fax: 02 40 68 70 53
contact@michelmenard.fr
www.michelmenard.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2016

1) Présentation de l'association ANCRE de Nort-sur-Erdre.

2) Présentation du rapport d'activités 2015 d'Erdre et Gesvres.
par Monsieur le Vice-Président aux Finances de la CCEG, Frédéric MAINDRON.

4) Foncier Cœur de Bourg : nouvel alignement au droit de la boulangerie de la rue du 3 août 1944, complément de superficie
Validation par la Commune du nouveau découpage foncier avec M. et Mme HAREL pour l'aménagement de la parcelle située devant leur commerce qui cèdent gracieusement à la Commune la parcelle cadastrée section AB 47a pour une superficie de 119 m².

5) Demande de subvention au titre de la DETR 2017.
La Commune est susceptible de bénéficier, pour les travaux suivants, d'une subvention d'État au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

- Soutien aux travaux de voiries visant à améliorer la sécurité des personnes. Les travaux d'aménagement du Cœur de Bourg entrent dans cette catégorie au vu des nombreux aménagements favorisant la sécurité des piétons.

Et soutien aux opérations visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et la sécurité au sein des établissements publics recevant du public.

6) Convention concernant la télétransmission « ACTES - documents budgétaires » et documents urbanisme.
Une convention a été passée avec les services de la Préfecture aux fins de transmission numérisée des actes règlementaires soumis au contrôle de légalité. Dans le prolongement de cette convention deux avenants tendant à adopter la même procédure pour les pièces constitutives des budgets et des documents d'urbanisme.

7) Travaux de rénovation énergétique de l'Espace Malraux : nouvelle enveloppe prévisionnelle et demandes de subvention.
Approbation du projet de rénovation énergétique de l'Espace Malraux et de son plan de financement prévisionnel basé sur un montant prévisionnel de travaux de 300 000 € HT et de la convention de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » avec l'État.

9) Demande de subventions pour la restauration et le transfert de la fresque LEMASSON, rue Julienne David dans l'Eglise.
A l'étage de la maison d'habitation dite « maison Loyen » sise rue Julienne David se trouve une pièce dont les murs sont décorés d'une peinture murale limitée par un cadre peint sur fond jaune orangé de dimension approximative L 300 cm H 200cm. Cette peinture qui ne semble pas signée, est une copie de la Déposition de Croix du peintre italien Giotto di Bondone. Cette fresque emblématique, fait l'objet d'une demande de classement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Conservation des Monuments Historiques. Le coût prévisionnel des travaux incluant la pose et la repose de la fresque est estimé à 20 000 € HT.

11) Modification Simplifiée du PLU – Avis de la Commune.
Adaptation du règlement écrit par la commune afin de supprimer l'opposition à l'article R.123-10-1 du Code de l'Urbanisme (recodifié R.151-21) pour les zones AU afin que le calcul de l'emprise au sol autorisé soit effectué à l'échelle de l'opération et non pour chaque lot. L'objectif de cette modification est de donner de la cohérence aux projets urbains et donc de les apprécier comme des projets d'ensemble.

13) SYDELA : récupération de la TVA.
La modification statutaire actée le 15 juin 2012 permet désormais au SYDELA de proposer à ses collectivités adhérentes en complément des investissements sur les installations d'éclairage public, un service de maintenance de ces installations, .La Commune reste propriétaire de son patrimoine et verse une contribution au SYDELA sur un montant HT.

14) Convention de versement pour la participation pour voirie et réseaux du Lotissement de la Fresnaie.
D'un coût total de 816 951.34 € HT sur l'ensemble du secteur, la PVR permettra la réalisation d'un giratoire sur la rue Julienne David ainsi que le réaménagement de cette rue y compris travaux de réseaux, d'éclairage public, de télécom et de signalisation.
Le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi a été fixé à 19,78 €.
Aussi, la SARL LOTI OUEST ATLANTIQUE, représentée par Monsieur CHEVALIER Daniel, est titulaire d'un permis d'aménager délivré le 13 mai 2016 pour la réalisation du lotissement dit « Hameau de la Fresnaie » de 23 lots.
Conformément à l'article 3 du permis d'aménager, la SARL LOTI OUEST est redevable d'une PVR de 19,78€ x 12 383 m² = 244 935,74 € au profit de la Commune.

15) Réalisation des études d'assainissement communales parallèlement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Erdre et Gesvres, groupement de commande et attribution des marché.
La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 octobre relative aux études SDAP et de zonage d'assainissement pour les deux lots suivants :

- Lot 1 : mise à jour des zonages d'assainissement des eaux usées (pour les 12 communes)
- Lot 2 : étude SDAP, réalisation de zonages d'assainissement pluvial et dossiers règlementaires (pour 8 communes) ;

La CAO a ainsi décidé d'attribuer les deux lots au groupement IRH Ingénieur Conseil et EGIS EAU.

16) Contrat Enfance Jeunesse CAF de 2016-2019.
Le Contrat Enfance et Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancements qui contribue au développement de l'accueil destiné aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil.

Aussi, au vu des développements en cours et à venir des services « enfance-jeunesse » sur la commune, il est suggéré de signer avec la CAF un CEJ pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Le soutien financier de la CAF s'élèverait pour ces 4 années à 301 687.28 €

17) Convention MSA relative à la Prestation de Service Unique pour l'accueil du Jeune Enfant.

Mme ALEXANDRE, Adjointe, informe le Conseil que la Mutualité Sociale Agricole s'est engagée dans la mise en place de la Prestation de Service Unique. Cette prestation est attribuée pour les enfants de moins de 6 ans accueillis dans les établissements et services d'accueil du jeune enfant.

18) Modification du règlement intérieur du cimetière communal

Il est nécessaire d'apporter une modification au règlement du cimetière communal approuvé le 10 Juillet 2014.

En effet, l'article 18 stipule qu'en cas de non renouvellement de la concession, les restes mortels seront exhumés et déposés à l'ossuaire, quant aux monuments, ils seront évacués par l'administration municipale.

Or, dans le cadre des reprises des concessions échues, il parait souhaitable de procéder à la crémation des restes mortels, sauf avis contraire écrit par les concessionnaires, puis de disperser les cendres dans le Jardin du Souvenir. Cette opération sera transcrite dans un registre en Mairie prévu à cet effet •

état civil

Naissances	
Nassim ROSTREN	17 août
Pierre GEFFRAY	29 sept
Valentin GEFFRAY	29 sept
Raphaël BAUDOUIN	18 oct
Armel MARTIN	22 oct
Zélie BLAIS	25 oct
Sasha GOUY	9 nov
Mathilde MALLARD	16 nov
Alice TUAL	18 nov
Yaële KERVADEC	20 nov
Alexandre MONNIER	29 nov
Décès	
Marie GUILLEMOT	23 oct
Serge ERGAND	23 nov
Joseph RAVARD	10 déc
Mariages	
Frantz JAEGER et Cindy JAN	29 oct
Jean PICARD et Christine CHATELIER	27 déc

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2016

1) Modification des statuts de la CCEG.

Contexte des modifications statutaires proposées :

Au 1er janvier 2017, la nouvelle rédaction de l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT) entre en vigueur et impose quatre compétences obligatoires aux communautés de communes, au lieu de deux comme par le passé.

Aménagement de l'espace pour la conduite d'action d'intérêt communautaire ;
Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Les quatre compétences obligatoires sont d'ores et déjà exercées par la Communauté de communes [collecte et élimination des déchets ainsi que la gestion des aires d'accueil des gens du voyage figurent en compétences optionnelles – elles basculeront en compétence obligatoires]

6 - Subvention du CCAS : budget ville 2016.

Une subvention d'équilibre d'un montant de 8 718 € est accordé au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions.

7 Mise en place d'une autorisation de programme et crédits de paiement (APCP) pour la Rue du 3 août section Calvaire-Cœur de Bourg .

Le vote de l'autorisation de programme, qui est une décision budgétaire, est de la compétence du Conseil Municipal. Elle est accompagnée d'une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement et d'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face.

Ainsi, la somme des crédits de paiements d'une autorisation est égale au montant de l'autorisation de programme.

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- retenir l'opération « Travaux de voirie Rue du 3 août Calvaire => Tranche 1 cœur de bourg » comme un programme pluri annuel et permettre ainsi le lancement des marchés.

- créer l'autorisation de programme telle que précitée avec les crédits de paiement correspondants.

AP n° 2016-02	AP	CP	
		2016	2017
Dépense	365 000 € HT	6 600 €	358 400€

ZOOM

2 - Evolution du Pacte Financier

Depuis 2012, la CCEG a mis en place avec ses communes membres un pacte financier avec pour objectif la recherche de solidarité financière entre les collectivités.

Le Président de la CCEG conscient des enjeux et des attentes toutefois exprimés lors de ces séances de travail a souhaité relancer la réflexion relative à l'exercice d'une plus grande solidarité communautaire entre la CCEG et ses communes.

Cette volonté de retravailler en commun a été partagée par les Maires le 6 octobre 2016 qui ont décidé de relancer l'évolution du pacte financier.

Chaque année, la commission des finances, présidée par Frédéric MAINDRON de la CCEG et le conseil communautaire, seront chargés du suivi et de l'évaluation des résultats de l'application des conventions de reversement.

Approbation par la commune de la mise en place des évolutions du Pacte Financier, autorisant Madame le Maire à signer la convention de reversement, par les communes à la CCEG, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Taxe d'Aménagement perçue sur des constructions effectuées dans les zones d'activités communautaires situées sur la commune, tel qu'elles figurent dans la convention annexée et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de celle-ci.

En 2016

- **76 naissances**
  dont 1 sur la Commune
- **19 mariages**
- **22 décès**
- **356 nouveaux inscrits**
  sur la liste électorale.

A noter sur vos Agendas :

- **Election Présidentielle :**
  dimanches 23 avril et 7 mai
- **Elections Législatives :**
  dimanches 11 et 18 juin

Cœur de bourg

Notre coeur de bourg continue sa mutation et en ce début d'année, les travaux d'aménagement se poursuivent.

Rue du 3 Août 1944 opérationnelle

L'intégralité de la Rue du 3 Août 1944 a été ouverte à la mi-Décembre à tous les véhicules. Aboutissement de six mois de modifications en profondeur des réseaux (assainissement, eau, gaz, téléphonie, éclairage et électricité) et de transformation de la voirie. Première tranche d'une évolution de cette rue structurante du cœur de bourg vers un espace apaisé de rencontres au sein duquel vélos, piétons et véhicules cohabiteront à une vitesse limitée à 20km/h •

La nouvelle zone de rencontre et zone bleue

Démarrage des travaux du Pôle Médical

Afin de maintenir une offre de soins de qualité et de proximité sur le territoire, la commune et un collectif de professionnels de santé ont porté le projet de création d'un pôle médical et paramédical.

C'est la société LEXHAM, spécialisée dans l'élaboration, l'accompagnement et la construction d'espaces de santé qui réalise ce projet. Situé à proximité de la Mairie et de l'Espace André Malraux, la construction de ce pôle médical a débuté fin novembre pour une livraison prévisionnelle fin 2017/ début 2018.

Ce nouveau bâtiment de 600 m² de surface de plancher répondra aux dernières normes en vigueur pour des professionnels de la santé. Au rez-de-chaussée seront installés des médecins généralistes, podologue, infirmiers (ne reste plus qu'un emplacement à louer ou à acheter pour un médecin généraliste). A l'étage, les Marsiens pourront retrouver dentistes, sage-femme et orthophonistes •

Inauguration du Pole Médical

Collaboration avec l'Association AIRE

L'Association intercommunale pour le retour à l'emploi (AIRE) organise des chantiers d'insertion, sur un vaste territoire en particulier pour la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Rénovation du perron

Dans le cadre des travaux du cœur de bourg, la commune a pris la décision de faire appel à cette association pour remettre en œuvre et en scène le perron de l'ancienne Mairie dans les jardins du Presbytère. Soucieuse de favoriser une main d'œuvre locale et d'aider les personnes au chômage à retrouver un emploi durable, la collectivité a inscrit cette démarche dans une logique de commande publique responsable et solidaire •

Une cérémonie du 11 Novembre réussie

Vendredi 11 novembre 2016, les communes de Saint-Mars-du-Désert, Ligné et Petit-Mars se sont retrouvées pour se souvenir...

Accompagnés par la fanfare inter-marsienne, pompiers, anciens combattants, élus, et citoyens se sont rassemblés autour du Monument aux Morts. Déplacé à l'automne dernier dans les jardins du Presbytère, celui-ci a retrouvé sa place et sa splendeur dans cet écrin de verdure.

Les enfants des écoles George-Sand et Saint-Martin, après avoir chanté le célèbre « Imagine » de John Lennon, ont posé des questions, auxquelles des anciens combattants ont répondu et cité les noms des soldats Marsiens morts pour la France.

Un moment de partage, d'émotion et de souvenir. •

Une nouvelle extension pour le restaurant scolaire

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les enfants et les équipes du CGRS bénéficient d'un restaurant scolaire rénové et agrandi.

Plus spacieux, mieux insonorisé, réalisé avec des matériaux de qualité, le restaurant scolaire offre aux enfants de la commune un cadre privilégié pour la pause méridienne. Les cuisines refaites à neuf vont permettre au CGRS de maintenir une qualité de production pour assurer des repas toujours plus nombreux. Des repas qui sont, comme vous le savez, préparés sur place avec des produits locaux. Servis à table, dans des espaces colorés et conviviaux nos petits Marsiens semblent heureux.

Bon appétit les enfants ! •

Inauguration du restaurant scolaire

PAVC 2016 : Améliorer, sécuriser, Expérimenter...

En réponse aux demandes de résident(e)s des hameaux, la Commune a fait réaliser par l'entreprise EIFFAGE Route, des travaux dans le cadre du **Plan d'Aménagement des Voiries Communales - PAVC.**

- Améliorer les réseaux d'assainissements en remplacement d'anciennes canalisations et regards collecteurs,
- reprofiler les fossés et trottoirs,
- réaliser de nouveaux enrobés,
- reprendre les marquages au sol,…

Pour les villages **du Fresne, de la Godelinière, de la Chasserie, de la Noë Frais, de Longrais et de la Bistière.** Sécuriser les voies et contraindre à réduire les vitesses excessives à **la Plotière, rue de la Haute Noë et à la Valinère.** La Commune a opté pour la mise en place d'un panneau stop sur chacune des voies afin de renforcer la sécurisation de croisement « accidentogène ». Expérimental, le principe pourrait être décliné à la Félière. •

Le Fresne

La Chasserie

La Godelinière

La Valinière

Le Patrimoine et l'Histoire Marsienne :

Visite de l'exposition par les élèves

... notre Bien commun.

Tous les jours, ils œuvrent bénévolement et par passion à la sauvegarde de la mémoire de notre Commune. Remerciés et salués lors de la cérémonie des vœux par Mme le Maire et le Conseil Municipal, Saint-Mars Actualités a souhaité vous présenter les deux dernières réalisations des deux associations Marsiennes que sont la JASCM Histoire et Patrimoine d'Hier et d'Aujourd'hui.

visite du public

visite du public

1/ Beau succès pour l'exposition sur le Centenaire de la 1ère guerre par La JASCM Histoire

Du 30 octobre au 20 novembre dernier, près de 1 600 visiteurs ont pu revivre les aléas des Marsiens à « l'arrière du front » et le parcours de soldats de la commune de 1914 à 1918.

Visite de l'exposition

Inauguration de l'exposition

Le couloir de la Mémoire

Lors de l'exposition de l'association Histoire et Mémoire dans la salle du Conseil en Mairie, et après deux années de travail, les bénévoles ont dévoilé au grand public et auprès des écoles Georges Sand et Saint-Martin, le quotidien des habitants et soldats marsiens pendant la Grande guerre.

2/ Une œuvre d'art sauvegardée et restaurée grâce à l'association *Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui.*

Présidée par Alain GROIZEAU, cette association Marsienne a sollicité dernièrement la Commune pour la sauvegarde de la fresque des frères LEMASSON réalisée sur le mur de l'ancienne Maison des artistes (angle de la rue Julienne David) qui sera démolie dans le cadre des travaux du cœur de bourg.

Cette fresque inventoriée grâce à l'action de l'association est emblématique des peintures murales religieuses.

Le Conseil Municipal a donc déposé un dossier auprès des instances compétentes pour organiser le transfert de cette œuvre. Celle-ci sera déposée sur place par une restauratrice spécialisée puis reposée sur un des murs de l'église de la Commune •

L'église de la commune et les fresque LEMASSON

Emploi

JOB D'ÉTÉ Recherche ton job d'été avec la Maison de l'Emploi et de la Formation

Du 13 février au 17 avril, un dispositif spécial est mis en place avec informations, conseils, ateliers pour travailler tes candidatures et élargir tes recherches... :

- **Lundi 13 février de 18h00 à 20h00** à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nort-sur-Erdre
- **Lundi 20 février de 18h00 à 20h00** à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchamp-des-Fontaines.

Des ateliers t'aideront à travailler le contenu de ton CV et de ta lettre de motivation et d'échanger ensemble sur l'entretien d'embauche.

- **Mercredi 15 février de 14h00 à 16h30** à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nort-sur-Erdre
- **Mercredi 22 février de 14h00 à 16h30** à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchamp-des-Fontaines

Et si j'étais animateur cet été ?

La Communauté de Communes organise des sessions de formation dans les locaux du Lycée de l'Erdre à Nort-sur-Erdre.

Première étape du BAFA, la Formation Générale se déroulera du **11 au 18 février** et te permettra d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation. Il est encore temps de s'inscrire auprès de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Pour ceux qui ont déjà effectué cette première phase de formation, des stages d'approfondissement sont organisés :

- **du 12 au 17 février** sur le handicap et les jeunes enfants
- **du 17 au 22 avril** sur les activités techniques et scientifiques et de l'environnement

Retrouve l'opération job d'été sur le net
www.jobete-erdre-et-gesvres.com

››› Plus d'infos auprès de Maison de l'Emploi près de chez toi :

A Grandchamp-des-Fontaines : 1, rue des Cèdres
Tél. 02.51.12.10.94

A Nort-sur-Erdre : 2bis, place du champ de foire
Tél. 02.40.72.10.85

FARM DATING : Se rencontrer pour s'installer

La pérennité de l'agriculture est un enjeu important pour l'économie d'Erdre & Gesvres. Pour assurer le renouvellement des générations sur les exploitations, La Communauté de Communes organise, avec la Chambre d'agriculture et la Région de Blain, un farm dating, le vendredi 10 février 2017, de 19h00 à 22h00 au Lycée Sain-Clair de Blain.

7 minutes pour se rencontrer et échanger

Inscription obligatoire avant le 31 janvier 2017

››› En ligne :
https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/loire-atlantique/farm-dating/
Par téléphone : Valérie DANLOUP - Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique Téléphone : 02 53 46 62 07

Visites

Centre de traitement des déchets, site des Brieulles à Treffieux

- **Vendredi 20 janvier, de 10h00 à 12h00**
- **Mercredi 08 février, de 10h00 à 12h00**

Une visite, deux découvertes :

- Le centre de tri des sacs jaunes, lieu de transit des emballages avant leur recyclage,
- Le centre d'enfouissement, lieu de stockage ultime de vos ordures ménagères.

Sur réservation :
au 0810 05 10 20 ou
animateur.dechets@cceg.fr

Décoration de Noël

une œuvre collective

Une nouvelle fois, services municipaux et habitants de Saint-Mars-du-Désert se sont retrouvés pour la confection des décorations de Noël.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que de nombreuses Aînées se sont retrouvées pour confectionner les nœuds et paquets cadeaux destinés à la décoration des sapins. Les membres du service technique se sont également beaucoup investis pour offrir à tous les Marsiens une décoration élaborée et de qualité. Les structures Enfance Jeunesse ont quant à elles sollicitées les enfants en leurs proposant de décorer plusieurs sapins de la commune, pour leur plus grand plaisir.

Merci à tous pour votre implication •

Décoration des sapins par les enfants de l'ALSH

Confection des paquets cadeaux

Animation de Noël

Le père Noël s'est de nouveau arrêté à Saint-Mars-du-Désert cette année !

Visite du Père Noël

Une journée remplie de joie et de bonne humeur, où les enfants ont pu prendre des photos avec le Père Noël (nouveauté de cette année).

Les Poussins Phoniques ont clôturé cette belle manifestation avec leur concert pour "mômes".

Nous remercions l'AIM, toujours au rendez-vous, la commission culture ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à rendre cette journée dans l'esprit de Noël •

La Calèche du Père Noel

Enfance -Jeunesse

Dans le cadre de son Projet Educatif Territorial, la municipalité poursuit son action pour l'épanouissement et l'éveil des petits et jeunes Marsiens.

TAP maternelles

Depuis le 3 Novembre 2016, les TAP ont repris à l'école maternelle Philippe Corentin avec pour thème principal « les 5 continents ». Chaque jour les enfants de grandes sections participent à une activité différente :

Activité de plein air

- Présentation et petits jeux pour approfondir leur connaissance, les situer
- Fresque africaine : élaboration en différentes étapes
- Totem : découverte de l'art et culture indienne
- Dragon chinois : créature fantastique, symbole
- Des jeux extérieurs comme « l'écureuil » ou « 1,2,3 soleil » sont mis en place •

Activité Coloriage lors des TAP

TAP élémentaires

Avec « Les Arts » comme thème principal de l'année, les enfants découvrent la peinture, l'écriture, la sculpture… Plusieurs élèves suivent également des activités de relaxation, tandis que d'autres apprennent différentes façons de bouger leurs corps.

Nadège Aubé, sophrologue, est intervenue les 17 et 18 novembre 2016 dans le modulaire situé dans l'école George Sand. Les enfants de CE2 et CM ont réalisé des petits exercices de respiration, de mouvements de la tête et autour des sens (sentir, écouter, toucher). Ils étaient plus détendus, relaxés et reposés à l'issue des séances d'une durée de 25 min par groupe. Agréable moment pour les enfants.

Chaque jour des jeux extérieurs (Ex : « poules, renards, vipères », « balle aux camps ») sont mis en place.

Afin de favoriser la communication avec les familles, les enfants participent à l'élaboration du mini journal à chaque période de vacances •

Cours de Sophrologie pour les enfants de G.Sand

Activité de plein air

Halte-Garderie

Petit air de fête à la Halte-Garderie …

Vendredi 16 décembre, petits et grands ont partagé le repas du midi ensemble, avant de déguster les délicieuses bûches et friandises proposées. Ce moment festif a permis à certains parents de mieux se connaitre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Avant le repas, les enfants ont chanté (reprise des comptines chantées à la halte et connues des enfants), et dansé avec plusieurs parents qui se sont prêtés au jeu.

Moment agréable et apprécié qui a donné un petit avant- goût de Noël •

Local Jeunes

Stéphanie GUEGAN, nouvelle responsable jeunesse, a eu le plaisir d'accueillir les adolescents, au local jeunes, pour les vacances de fin d'année.

Arrivant de l'Isère (38), son parcours d'animatrice depuis 10 ans est très varié. D'abord coordinatrice de projets de jeunes et de solidarité internationale, elle s'est ensuite tournée vers l'animation jeunesse au sein d'un centre socioculturel.

Elle aimerait aujourd'hui, sensibiliser nos jeunes Marsiens à la culture, au développement durable et à la citoyenneté, en les mobilisant sur leur territoire.

››› Contact :

Vous pouvez contacter au besoin Stéphanie
au 06.71.27.16.49 ou
par mail :local-jeunes@saintmarsdudesert.fr

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Local Jeunes :

La Passerelle (11-13 ans)
fonctionne sur la période des vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30.

Avec possibilité de sorties à la journée et de soirées exceptionnelles (jusqu'à 22h00).

L'Espace jeunes (14-17 ans) fonctionne à l'année :

- **périodes scolaires :**

  Mercredi : 14h00-18h30
  Vendredi : 16h00-19h00
  Samedi : 14h00-18h30

Attention : le Local jeunes est fermé chaque samedi précédent les vacances.

- **vacances scolaires :**

  Du lundi au vendredi : 14h00-18h30

Avec possibilité de sorties à la journée et de soirées exceptionnelles (jusqu'à 23h00). •

Vie scolaire

Ecole Saint-Martin

Les inscriptions pour la rentrée 2017 sont ouvertes.
Le Directeur de l'école se tiens à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine.
L'entretien sera l'occasion d'évoquer la scolarité future de votre enfant, des projets et de l'organisation de l'école. Puis avec celui-ci, nous prendrons le temps de découvrir les classes.

- N'oubliez pas son carnet de santé et votre livret de famille.

MATINÉE PORTES OUVERTES

Cette année, l'école St-Martin ouvre ses portes le samedi 14 janvier 2017, de 10h00 à 12h00.

Les élèves vous accueilleront pour une découverte de leurs classes, de leur travail et activités.
Vous pourrez découvrir ou redécouvrir, ce qui fait la vie de notre école, nos projets, les temps forts qui rythment une année scolaire ainsi que les associations de parents d'élèves (l'APEL et l'OGEC) qui s'investissent aux côtés de la communauté éducative •

››› Contact : École St-Martin - www.ecole-stmartin.com
02.40.77.44.19 - secretariat@ecole-stmartin.com

JEUX GONFLABLES EN SALLE

Dimanche 12 Février et Lundi 13 Février 2017
10h00 à 18h00
Salle de sport Audrey Le Morvan
6€ par enfant de 1 à 13 ans - Gratuit pour les accompagnants.
Possibilité de restauration sur place

Animation organisée par L'APEL

Vie culturelle

2017 nous ouvres ses portes et de nouveaux rendez-vous culturels vous sont proposés. Notez sur vos agendas ces manifestations organisées pour que la Culture continue de nos surprendre.

EXPOSITION DES ARTS

L'exposition des Arts, rendez-vous incontournable de la vie culturelle Marsienne, se déroulera cette année du 5 au 17 février 2017 pour sa 21ème édition. Si vous désirez exposer (peinture, sculpture, photo...) il est possible d'aller sur le site de la municipalité pour télécharger le formulaire d'inscription; ou appeler simplement en mairie.

L'exposition sera visible :

- Dimanche 05 Février de 14h00 à 18h00
- Les Mercredis et Samedis de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Vendredi 10 Février de 16h00 à 18h00
- Dimanche 12 Février de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Vendredi 17 Février de 16h00 à 19h00 •

La féminité s'installe pour la nouvelle édition de Saint-M'Arts-de-Rue

En route pour la 4ème Édition du festival Saint-M'Arts-de-Rue qui se déroulera les 8 et 9 juillet 2017(à noter dès à présent dans vos agendas).

L'association Saint-M'Arts-de-Rue a déjà commencé à travailler avec Jérôme Bossard (Cie Zygomat'hic) directeur artistique du festival depuis 2010, année de la première édition.

Deux points importants :

- l'association a besoin de personnes désirant s'investir dans l'organisation du festival, à la mesure du temps libre dont chacun dispose bien sûr. Plus nous serons nombreux, moins les tâches seront lourdes.

- NOUVEAUTE de cette 4ème édition:

La Cie Zygomat'hic comme l'édition précédente clôturera le festival avec le dernier spectacle, et propose à TOUS les Marsiens le désirant de venir s'amuser avec eux. Tout le monde peut participer, il suffit juste d'avoir envie... pour le reste faites leur confiance.

Venez simplement partager un bon moment •

››› Contact : contact@stmartsderue.fr ou sur la page Facebook: Festival St M'Arts du Rue.

La troupe des Zigomat'hic

PRIX PILOTIS

Les Bibliothèques d'Erdre et Gesvres organisent le Prix Pilotis dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse qui se déroulera les 25 et 26 mars 2017 à Sucé-sur-Erdre.

La Bibliothèque vous invite à découvrir les 8 livres sélectionnés

Ainsi que les livres des auteurs et illustrateurs invités dans les écoles,

Le Mercredi 18 JANVIER de 15h00 à 17h15

Bibliothèque Les Amis du Livre, 25 rue du 9 août 1944

Horaires : Mercredi : 10h00 - 12h15 et 15h00 -17h15

Vendredi : 16h30 – 18h00 (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h00 -12h00 •

››› Contact : 0240296209 les-amis-du-livre@laposte.net www.bibliotheques.cceg.fr

Vie associative

Vie culturelle

Ecole de musique

L'école de musique de Saint-Mars-du-Désert a un nouveau bureau. Merci à eux de s'être mobilisés. Les bénévoles sont essentiels à la vie de toute association : n'hésitez pas à nous rejoindre ! Toute l'année, de nouveaux projets seront discutés et initiés, notamment autour des activités musicales collectives. Partagez vos envies et vos attentes vis-à-vis de cette école de musique associative qui est la vôtre.

Cette année, les activités proposées sont :

- Chorale adulte

- Cours d'instruments :

Piano, Guitare, Basse, Batterie, Saxophone

- Musique d'ensemble : quelques groupes se forment au croisement des cours, à l'initiative des professeurs et des élèves.

AUDITION ANNUELLE

L'audition annuelle se tiendra Vendredi 23 Juin 2017 au soir, salle Malraux.

Les élèves se produiront sur scène en 1ère partie, en solo ou en groupe.

Une scène ouverte sera proposée en 2ème partie. Tout groupe, même hors école de musique, peut s'inscrire aux sélections. Les inscriptions se font par email auprès de la JASCM Musique, en fournissant la composition du groupe (noms et instruments), le style principal, et un exemple de morceau enregistré.

STAGES - Vacances de Février et d'Avril 2017

- Stage d'éveil : 1h par jour en matinée sur 5 ou 10 jours, selon inscrits (8 minimum). Ce stage dédié aux 4-6 ans éveillera les plus jeunes aux sons et aux rythmes par une approche ludique adaptée.

- Stage Chorale Enfants : 1h par jour en matinée sur 5 ou 10 jours, selon inscrits (8 minimum).

- Stage Ados : 4h par jour l'après-midi (pm) sur 5 ou 10 jours : musique d'ensemble et/ou musiques actuelles.

N'hésitez pas à réservez vos places dès maintenant par email

Art'Demo se mobilise pour nous aider à moderniser notre école de musique ! Forts de leurs expériences passées,

cette association que nous connaissons tous sur Saint-Mars-du-Désert a choisi comme nouveau projet de revisiter notre école de musique : bâtiments, déco, communication, logo, et bien sûr sur la toile ! Vous pourrez suivre nos pérégrinations communes tout au long de l'année au cours de manifestations impromptues et bien sûr dans votre bulletin municipal

préféré !

Pour vous joindre à ce projet, contactez-nous sans tarder ! •

››› Contact : http://www.jascm-musique.asso-web.com
Tel. Secr. 06.32.66.06.32

Vie culturelle

AMIS COLLECTIONNEURS REJOIGNEZ-NOUS !

Saint-Mars Multi-collctions répond à plusieurs objectifs : Aider, dialoguer, échanger, construire..

Le suivi d'une collection entraîne pour son propriétaire tout un éventail d'activité les plus variées : observation, tri, classement suivant certains critères définis, recherche, achats de matériels, etc.

L'association tend à regrouper des collectionneurs chevronnés et amateurs, enfants et adultes, afin de tisser un véritable lien d'entraide, de conseil et d'échanges, pour favoriser le développement des collections.

Michel Melot disait dans un extrait de la Revue de l'Art : Le collectionneur est un créateur essayant de bâtir un tout cohérent et par là capable de faire œuvre originale.

L'association se propose de vous aider à bâtir votre œuvre, aussi farfelue soit-elle, dans une ambiance familiale et conviviale.

Les membres de tous âges, se retrouvent lors de réunion, environ 2 dimanches matin par mois et profitent de la bibliothèque, des discussions et des échanges mis en place.

Réunions 2017

Les 08 et 22 Janvier, 05 et 19 Février, 05 et 19 Mars,
09 et 16 Avril,14 et 28 mai,18 et 25 Juin
A 10h00 - Salle des Aînés – Saint-Mars-du-Désert

Le 22 janvier aura lieu notre traditionnelle Galette des Rois. A cette occasion Le club des collections de Saint-Mars-La-Jaille se joindra à nous pour un échange convivial.

Ce n'est pas le seul objectif. L'association veut aussi entretenir la dynamique de son salon, qui réunit tous les 2 ans, à l'Espace Malraux, une quantité de collections diverses et enrichissantes. Cette exposition se tiendra les :

14 et 15 octobre 2017

Si vous partagez cette même passion de la collection, n'hésitez pas à nous rejoindre •

››› Contact : Thierry RIO,
15 rue de la Tourmentinerie, 44850 Saint-Mars du Désert
au 06 62 08 62 02 ou apctm@orange.fr

LES TROUBADOURS EN SCÈNE

Divers

APEEP: SOIRÉE ANNÉES 80

Le Samedi 10 Décembre dernier, l'Association des Parents d'Elève des Ecoles Publiques (APEEP) a organisé une grande soirée sur le thème des années 80.

L'espace Malraux, décoré avec beaucoup d'imagination pour l'occasion, a été soigneusement préparée par les membres de l'APEEP et un Casimir était même installé dans le hall pour immortaliser les participants le temps d'une photo.

Pour favoriser une ambiance 80's , les tenues de lumières, paillettes et couleurs fluo étaient de sortie. Un Blind test et une playlist 80's ont également permis de faire un bond dans le temps.

De nombreux participants se sont réunis autour d'un bon poulet basquaise. Les bénéfices de la soirée sont intégralement investis dans divers projets pédagogiques des écoles maternelles et primaires publique de Saint-Mars-du-Désert.

Merci à tous pour votre participation et pour cette joie partagée lors de cette soirée.

"L'APEEP remercie la Mairie pour le merveilleux spectacle et goûter de fin d'année pour nos enfants" •

Les membres de l'APEEP

A L'ACADEMIE 66, on a fêté les 70 ans en couleurs

Cette belle journée automnale du 4 novembre, avec ses couleurs jaunes orangées, sur les bords de l'Erdre à Sucé, restera gravée dans leurs mémoires. Même sans président, ils étaient 37 dont 22 conscrits de Saint-Mars-du-Désert, réunis avec leurs conjoints au restaurant du Clos Saint-Thomas pour fêter leurs 70 ans. Depuis 1986, année de leurs 40 ans, pour rien au monde, ils ne manqueraient ce rendez-vous quinquennal ! En lever de rideau et avant qu'ils ne prennent trop de couleurs, une photo souvenir a été faite sous les platanes jaunissants, face à la plus belle rivière de France…

Souvenirs d'écoles, nouvelles des amis, tracas de santé, évolution du bourg, vie en rose des retraités, autour d'un succulent pavé bleu, servi sur une table aux tons rouges…rien ne manquait à l'ordre du jour ! Nostalgie et joie des retrouvailles, formaient le fil rouge de cette rencontre conviviale. Quant à la chanson «Ah, le petit vin blanc », elle a été, bien sûr, déclinée dans tous les sens…Rendez-vous dans 5 ans ?... Mais, pour certains, de but en blanc, il n'est pas question d'attendre aussi longtemps pour se revoir •

Vie sportive

JASCM BASKET

LA DÉTENTE MARSIENNE

informe tous ses adhérents que **l'Assemblée Générale aura lieu le 19 janvier 2017** à 14h00 à la Salle des Ainés (près de la bibliothèque)

Elle sera suivie de la Galette des Rois. •

CONCOURS DE BELOTE
Le 18 février 2017
organisé par la Détente Marsienne
Inscriptions : 13 h 30 - 7 €
Salle Malraux
Venez nombreux !

Vie économique

Nouvelle ergothérapeute Saint-Mars-du-Désert

Marie JAFFRÈS-DELASSALLE est ergothérapeute et s'installe à Saint-Mars-du-Désert en Janvier 2017. Spécialisée depuis 10 ans dans l'accompagnement des enfants ayant des troubles des apprentissages, son rôle est de prévenir, supprimer ou réduire les situations de handicap d'une personne, en tenant compte de ses habitudes de vie et de son environnement.

Ces troubles peuvent entrainer chez l'enfant des difficultés d'écriture, de lecture, d'orthographe, de coordination gestuelle, de manipulation, d'organisation, d'attention et de concentration et ainsi perturber leur vie quotidienne.

Entre bilans, séances de rééducation, outils de compensations et conseils aux enfants et à leur entourage, Marie a comme objectif d'aider ses patients à accéder à une meilleure autonomie •

››› Plus d'informations : 06.19.46.24.87

Nouvelle ostéopathe sur la commune

Résidente depuis peu à Saint Mars du Désert, je propose mes services en tant qu'ostéopathe à domicile sur la commune. Ce mode d'exercice répond aux besoins des personnes ne pouvant se déplacer ainsi qu'aux demandes de consultation en urgence.

Les champs d'action de l'ostéopathie sont vastes, permettant la prise en charge du nourrisson à la personne âgée, en passant par les sportifs et les femmes enceintes.

L'ostéopathie est conseillée pour les problèmes de dos, les traumatismes anciens ou récents, ainsi que les dysfonctions nerveuses. Elle peut également être efficace face à des motifs tels que les maux de tête et migraines, bourdonnements d'oreille et vertiges, troubles du sommeil ou difficultés digestives si leur origine est mécanique •

››› Plus d'informations : Sovann THEBAUD / 06 79 71 75 00
www.cs-thebaud-osteopathie.fr / cs-thebaud@gmail.com

expression libre

Et si nous restions optimistes pour 2017

Elus de la liste « Agir pour Saint-Mars-du-Désert », nous avons le plaisir de vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débuter ensemble.

Nous venons de terminer 2016, ses joies et ses peines et aurons une pensée pour toutes les personnes qui sont disparues et ont tant fait pour notre commune. Pendant qu'au plan national, nous avons aussi eu à connaître un 14 juillet sanglant qui a fait taire l'unité patriote née des dramatiques attaques de Charlie et du 13 novembre 2015.

Néanmoins, essayons d'être optimistes pour cette nouvelle année qui s'ouvre. Nous avons, en effet, la possibilité de faire valoir à nouveaux nos voix avec les deux élections nationales : la présidentielle le 23 avril et le 7 mai, puis les législatives les 11 et 18 juin.

Optimiste aussi, quant au renouveau que nous évoquions lors de nos vœux de l'année dernière. A l'heure où vous lirez ces lignes, la première tranche des travaux du cœur du bourg devrait être achevée (espérons-le !) et préfigurer de ce que sera l'ensemble du projet.

Alors, oui, tout ne se fait pas aussi simplement et rapidement que nous le souhaitons. Mais jamais la vie d'un chantier ne se déroule sans aléa. Nous sommes également bien au fait des critiques (bonnes ou mauvaises) sur le projet en lui-même, des graves difficultés économiques que subissent les commerces à proximité immédiate des travaux, des interrogations, notamment financières, que génèrent ces choix… D'autant que les impôts communaux continuent à augmenter toujours plus vite que l'inflation et surtout nos salaires.

Ceci étant, nous sommes partie prenante, au sein des commissions dédiées, aux discussions pour remonter vos doutes et vos attentes. N'en déplaise à un vieil élu dans un laïus paternaliste nous qualifiant « d'opposition », il ne nous est jamais venu à l'esprit de nous emparer des difficultés liées aux travaux du bourg pour mettre à mal la municipalité. Comment d'ailleurs peut-on imaginer qu'il aurait pu en être ainsi ? Bien au contraire, nous essayons d'apporter notre contribution sur bien des sujets pour notre bien à tous.

Alors, continuez à nous faire part de vos observations. Elles nous aident à faire avancer les débats. Parce qu'un élu ne devrait pas être là pour défendre ses idées mais bien pour porter vos choix dès lors qu'ils sont réalisables et bénéfiques à tous.

En vous renouvelant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, nous vous prions d'agréer nos plus amicales salutations •

William Truin (william.truin@saintmarsdudesert.fr),
Éric Vandaële (eric.vandaele@saintmarsdudesert.fr)

Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

➜ Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
➜ Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
➜ Samedi de 9h00 à 12h00 (uniquement état civil)

Contact : 02 40 77 44 09

Permanences Urbanisme :
➜ Lundi, Mardi, Jeudi : 9h00 à 12h30
➜ Mercredi, Vendredi : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Police Rurale :
➜ police.rurale@saintmarsdudesert.fr

Correspondants de presse

➜ Ouest-France :
David NICOLAS
07 71 61 28 61
davnicolas1@gmail.com

➜ Presse Océan :
Dylan HAREL
06 16 85 26 19
ylanharel.75@gmail.com

➜ Annonces dans Ouest-France et Presse Océan :
Infolocale.fr

Déchèteries de la CCEG

➜ Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG)
www.cceg.fr – contact @cceg.fr
Tél : 02.28.02.22.40 (standard)
ou 08.10.05.10.20
(Service Environnement)

	HORAIRES HIVER*	HORAIRES ÉTÉ*
La Goulière SAINT-MARS-DU-DESERT Tél : 06.14.14.77.58	Mercredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Mercredi : 14h – 18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Les Dureaux PETIT-MARS Tél : 06.14.14.77.49	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Beau Soleil NORT-SUR-ERDRE Tél : 02.28.24.85.40	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

** Les changements d'horaires se font en même temps que le changement d'heure national*

Collecte des sacs jaunes

La collecte des sacs jaunes ne se fait plus en fonction des semaines paires ou impaires. Repérez-vous grâce au calendrier de collecte 2017. Il est téléchargeable sur le site **www.trivolution.fr** ou des exemplaires sont à votre disposition à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez également télécharger une version spécifique à votre commune.

Toutes les dates de collecte des sacs jaunes en janvier :
- Saint-Mars-du-Désert : les mardis 17 et 31 janvier

Collecte de la ferraille : du nouveau !

La collecte de la ferraille a lieu à des dates fixes dans toutes les déchèteries d'Erdre et Gesvres. Repérez-vous grâce au planning détaillé des dates de collecte 2017 téléchargeable sur **www.trivolution.fr**. La ferraille n'est pas acceptée en dehors de ces dates de collecte.

Toutes les dates de collecte en janvier (sur les heures d'ouverture de la déchèterie)**:**
- Nort-sur-Erdre : les mercredis 18 et 25 janvier
- Petit-Mars : le mercredi 18 janvier
- Saint-Mars-du-Désert : le mercredi 25 janvier

Nouveauté en 2017 !

La collecte de la ferraille se fait sur les horaires d'ouverture de la déchèterie et non plus sur des horaires restreints.

A savoir :

Vous pouvez aussi apporter votre ferraille auprès d'entreprises de récupération et de recyclage des métaux qui acceptent les particuliers et ainsi obtenir directement une recette (cf. pages jaunes).

marché

Tous les mercredis matin
de 8h30 à 13 h30
Devant l'espace André Malraux

Numéros d'urgence

- 15 SAMU
- 17 LA POLICE
- 18 LES SAPEURS-POMPIERS
- 112 LES URGENCES EUROPÉENNES
- 114 LES URGENCES EUROPÉENNES POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS
- 3237 PHARMACIE DE GARDE
- 02.40.29.64.38 ACSIRNE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

SAINT-MARS-DU-DÉSERT 44

JANVIER 2017

14 janv — **CONCOURS DE BELOTE**
Salle André Malraux
Association pour le Don du Sang Bénévole

21 et 28 janv — **SOIRÉE JASCM FOOT**
Salle André Malraux
JASCM Football

29 janv — **LOTO**
Salle André Malraux
JASCM Basket

FÉVRIER 2017

5 au 17 fév — **EXPOSITION DES ARTS**
Epace André Malraux
Municipalité

18 fév — **CONCOURS DE BELOTE**
Salle André Malraux
Détente Marsienne

MARS 2017

3, 4 et 5 mars
20h30 et 15h00 — **REPRÉSENTATIONS**
Epace André Malraux
Les Troubadours

10, 11 et 12 mars
20h30 et 15h00 — **REPRÉSENTATIONS**
Epace André Malraux
Les Troubadours

26 mars — **VIDE GRENIER**
APEEP

Saint-Mars du-Désert
actualités

SAINT-MARS-DU-DÉSERT 44